



## ALZHEIMER : BIENTÔT DES MÉDICAMENTS DÉREMBOURSÉS ?

Publié par Marguerite de Baudouin, rédactrice santé le Vendredi 10 Juin 2016 : 10h08

La Haute autorité de santé réfléchit au déremboursement total des médicaments contre Alzheimer. Une décision vivement contestée par l'association France Alzheimer.



©Fotolia

Le "service médical rendu" (SMS) pour traiter la [maladie d'Alzheimer](#) vient d'être jugé "insuffisant" par la Haute autorité de Santé (HAS), qui réfléchit donc à son **déremboursement total**. Il s'agit des 4 médicaments anti [Alzheimer](#) disponibles aujourd'hui sur le marché. Cette décision est considérée comme "risquée et injustifiée" par l'association France Alzheimer et maladies apparentées

qui rappelle que la HAS a déjà fait passer le remboursement des SMS de 65% ("important") à 15% ("mineur") en 2011.

De son côté, le Pr Mathieu Ceccaldi chef du service Neurologie et neuropsychologie de l'hôpital La Timone (Marseille) et Président du Conseil Scientifique sciences médicales de France Alzheimer a déclaré dans *Le Quotidien du Médecin* qu'il serait "prématuré de tout arrêter. En arrêtant ces traitements, on court le risque d'accentuer une démedicalisation, qui aura aussi un effet négatif sur la prise en charge globale".

### **Les SMS améliorent "les troubles du comportement de certaines personnes malades"**

Selon l'association, sans aucun traitement médicamenteux spécifique, "l'intérêt du diagnostic, aux yeux des familles et de certains professionnels de santé, pourrait apparaître secondaire". Tout en reconnaissant que l'impact du SMS sur les troubles cognitifs est limité, les médicaments peuvent améliorer les [troubles du comportement](#) de certaines personnes malades, a souligné France Alzheimer.

PUBLICITÉ

"Le déremboursement total aurait une incidence économique limitée sur les finances de la Sécurité sociale puisque les quatre molécules sont toutes génériques depuis 2016", a-t-elle conclu. La HAS devrait rendre publique ses conclusions courant juin.

### **Vidéo. La maladie d'Alzheimer en images**

En savoir plus sur <http://www.medisite.fr//a-la-une-alzheimer-bientot-des-medicaments-derembourses.1094551.2035.html#YeVyrhBDsqi5dsVK.99>